

Date 27 mai 2016

Auteur Didier QUILLOT Référence LFP.PV.AG.2016.05.27

Réunion du 27 mai 2016

Président Jean-Pierre DENIS

Présents <u>Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs</u>

Clubs professionnels de Ligue 1

ANGERS (Saïd CHABANE), SC BASTIA (Yves PIANELLI BALISONI, mandat), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat), CAEN (Jean-François FORTIN), DIJON (Guy COTRET, mandat), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Michel SEYDOUX), LORIENT (Loïc FERY), LYON (Vincent PONSOT, mandat), MARSEILLE (Cédric DUFOIX, mandat), METZ (Jean-Luc MULLER, mandat), MONACO (Nicolas HOLVECK, mandat), MONTPELLIER (Jean-François FORTIN, mandat), NANCY (Romain TERRIBLE, mandat), NANTES (Waldemar KITA), NICE (Vincent PONSOT, mandat), PARIS (Philippe BOINDRIEUX, mandat), RENNES (Loïc FERY, mandat), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), TOULOUSE (Michel SEYDOUX, mandat).

Clubs professionnels de Ligue 2

AJACCIO (Alain ORSONI), AUXERRE (Guy COTRET), BREST (Denis LE SAINT), CLERMONT (Claude MICHY), FCB PERONNAS (Gilles GARNIER), GFC AJACCIO (Olivier MINICONI), LAVAL (Christian DURAINCIE), LE HAVRE (Aranud TANGUY, mandat), LENS (Gilles GARNIER, mandat), NIORT (Joël COUE), PARIS FC (Pierre FERRACCI), RED STAR (Pauline GAMERRE, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), SOCHAUX (Pierre WANTIEZ, mandat), TOURS (Claude MICHY, mandat), TROYES (Saïd CHABANE, mandat), VALENCIENNES (Pierre WANTIEZ).

Excusés CRETEIL, EVIAN, NIMES.

Assistent CHATEAUROUX (Bruno ALLEGRE), ORLEANS (David VENTURA).

M. Noël LE GRAËT.

MM. Jean-Pierre DENIS, Philippe DIALLO, Sylvain KASTENDEUCH, Didier QUILLOT, Patrick RAZUREL, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND, Jean-Michel ROUSSIER.

MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Guillaume QUENTEL, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Jérôme PERLEMUTER, Arnaud ROUGER, Benjamin VIARD.

Mmes Anne BONDU, Nathalie BOY DE LA TOUR, Stéphanie BOURDAIS, Corinne CANTIN, Julie HEBERT, Sarah PALLUEL, Marie-Hélène PATRY.



Assemblée Générale

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, le quorum prévu à l'article 14 des statuts de la LFP est atteint.

La séance est ouverte à 13 h 50.

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée,

adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 15 avril 2015.

2 Convention FFF/LFP 2016-2020 et Protocole financier

L'Assemblée,

procède à l'examen des propositions de modifications présentées par le Directeur Général Exécutif de la LFP et le Président de la FFF,

donne son approbation aux textes présentés, figurant en annexe au présent procèsverbal,

les transmet à la FFF pour inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée Fédérale du 28 mai 2016.

Résultats :

Pour : 86 voix.Contre : 3 voix.

3. Election du Président de la LFP, jusqu'au terme du mandat actuel du Conseil d'Administration de la LFP, en application de l'Article 30 des statuts de la LFP

L'Assemblée.

prend acte du choix du Conseil d'Administration de la LFP de désigner M. Jean-Pierre DENIS en qualité de candidat à la présidence de la Ligue de Football Professionnel.

procède au vote électronique.

J/) 2/5



Assemblée Générale

Résultets :

Pour: 71 voix.Contre: 20 voix.Blancs: 3 voix.

M. Jean-Pierre DENIS obtient 71 voix et est élu Président de la LFP jusqu'au terme du mandat actuel du Conseil d'Administration, qui prendra fin à l'automne prochain.

4. Rapport moral de la saison 2015-2016

Le rapport moral de la saison 2015-2016, établi par M. Didier QUILLOT, Directeur Général Exécutif de la LFP, est soumis à l'Assemblée Générale de la LFP.

5. Plan d'actions LFP pour la saison 2016-2017

L'Assemblée,

entend M. Didier Quillot, Directeur Général Exécutif de la LFP, présenter le plan d'action de la Ligue de Football Professionnel pour la saison 2016/2017.

Les priorités du prochain exercice seront d'engager le redressement du modèle économique du football professionnel pour parvenir à l'équilibre d'exploitation avant 2020, d'améliorer la compétition et le spectacle, de changer l'image du football professionnel, de digitaliser et renforcer l'institution Ligue et de contribuer à l'unité et à la solidarité de tous les acteurs du football professionnel.

Dans ce contexte, le Directeur Général Exécutif de la LFP a détaillé un plan d'action en six parties.

- Concernant les compétitions et le jeu, la LFP souhaite obtenir l'autorisation de procéder à des tests d'arbitrage vidéo, valoriser le caractère exceptionnel des barrages et étudier la délocalisation en région de la Finale de la Coupe de la Ligue 2016.
- Des actions seront mises en œuvre pour engager un plan marketing des stades afin d'augmenter le taux de remplissage et le panier moyen, poursuivre les efforts de valorisation de l'accueil du public, étendre le concept de tribune famille et favoriser le dialogue avec les supporters.
- En matière de transparence, la LFP va adopter un code éthique et travailler à un meilleur contrôle des agents sportifs en travaillant notamment sur l'extension des pouvoirs de la DNCG dans ce domaine.

3/5 DC



Assemblée Générale

- La LFP va lancer une politique B to B auprès des grandes marques et des multinationales professionnelles et développer un service marketing aux clubs, en mettant notamment en place une stratégle de marketing direct collectif d'abonnement à destination des fans.
- Ce développement sera accompagné de la mise en place d'un outil CRM, de la refonte des plateformes digitales de la LFP et de la création d'une plateforme vidéo en direction des ayant-droits, des partenaires et des fans,
- Sur la base des préconisations du rapport issu de la Grande Conférence du Sport Professionnel, la LFP va agir auprès des pouvoirs publics pour mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la compétitivité du football professionnel français.

6. Allocution du Président de la LFP

Merci de votre confiance. Dans cette salle, une fois par an je présente le rapport financier de la Ligue. J'ai la chance d'être administrateur de la LFP depuis la fin 2003 et d'assumer la fonction de Trésorier général de mémoire depuis mai 2005.

Je me suis attaché à cette maison. En même temps, à quelque moment que ce soit, je n'ai jamais imaginé assumer la présidence de la LFP. C'était vrai depuis longtemps, mais aussi dans la période récente, celle qui a été ouverte par la démission de Frédéric Thiriez.

Ce matin, d'ailleurs, je n'ai pas souhaité être candidat au premier tour de scrutin. Je l'avais dit aux autres administrateurs indépendants. Ce n'était pas mon objectif, ce n'était pas une perspective que je me donnais. Mais, dans le cadre d'un scrutin qui s'est déroulé dans des conditions irréprochables, il appartenait aux administrateurs de la LFP de voter. Il y a eu un premier tour de vote tout à fait partagé - je tiens à le dire -, puis un deuxième tour qui fait que je me trouve devant vous.

Je ne me trompe pas sur la mission qui est la mienne. C'est une mission de courte durée. On parle d'un intérim de quelques mois, que je vais bien sûr assumer avec sérieux. Chaque fois que ce sera nécessaire je me rendrai disponible. J'ai des activités par ailleurs, mais je serai de tout cœur auprès des équipes de la Ligue quand elles le souhaiteront.

Durant cette période, je compte fonctionner en binôme parfait avec Didier Quillot. Nous nous connaissons peu, mais je suis certain que nous fonctionnerons dans un excellent climat de confiance et de collaboration. Bien évidemment, durant cette période pré-électrice, j'aurai à cœur d'être tout à fait disponible pour toutes les parties prenantes du football professionnel, notamment les clubs et les familles. Cela va de soi.

))) × 4/



Assemblée Générale

J'ai la chance de connaître la plupart des acteurs qui comptent. J'aurai aussi soin, peut-être du fait de notre parenté bretonne, d'entretenir les meilleures relations qui soient avec le Président de la Fédération ; mais cela va sans dire.

Merci de votre confiance. J'essaierai d'en être digne dans les limites du mandat intérimaire qui est le mien.

La séance est levée à 15 h 00.

Le Président,

Jean-Pierre DENIS

Le Directeur Général Exécutif,

Didier QUILLOT